

Communiqué de presse

Le 26 février 2025

Actualisation des métiers en tension : l'UMIH reconnaît une avancée mais demande des compléments

Le gouvernement a soumis, le 22 février, un projet de liste des métiers en tension à l'avis des organisations patronales interprofessionnelles.

L'Union des Métiers de l'Hôtellerie Restauration (Umih) remarque que cette liste constitue une avancée importante pour le secteur, mais insiste sur plusieurs points d'ajustement indispensables. À l'instar du secteur agricole, l'Umih demande un arrêté ministériel spécifique pour les HCR, pour que tous les métiers essentiels de l'hôtellerie et de la restauration soient systématiquement reconnus partout en France métropolitaine.

En effet, il manque l'inscription des métiers de :

- * serveurs en Bretagne, en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- * chefs cuisiniers en Bretagne, en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- * premiers niveaux en cuisine et serveurs en Île-de-France
- * maître d'hôtel dans toutes les régions saisonnières d'été.

Thierry Marx, président confédéral de l'Umih déclare : « *Cette reconnaissance est indispensable pour simplifier les démarches administratives et garantir une politique de recrutement et de formation plus cohérente et efficace dans notre secteur* ».

Laurent Barthélémy, président de la commission Formation-Emploi et président Umih Saisonniers : "*dans nos métiers, la diversité des activités permet à chacun de construire son parcours personnel et professionnel. L'insertion sociale et l'ascenseur social existent encore dans notre secteur, et c'est un atout majeur que nous devons préserver. Nous sommes prêts à embaucher et à former, il est donc essentiel de créer les conditions favorables à l'embauche et à la formation pour tous.*"

L'UMIH reste pleinement mobilisée et espère que les ajustements nécessaires seront apportés rapidement pour une reconnaissance juste et équitable des métiers en tension sur l'ensemble du territoire national.